



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC



Siège social :
chez Monsieur Jean Pierre GRECIET
11 Rue Dodds – 29200 BREST
site : <http://www.tiralarcbretagne.fr/>

Secrétariat.

Monique Salaun-Le Baut
Guernevez
29460 LOGONNA DAOULAS
☎ : 02 98 20 63 30
e-m : monique.salaunlebaut@free.fr

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Logonna Daoulas, le 18 janvier 2018

Objet : Assemblée générale

La prochaine assemblée générale du Comité Régional de Bretagne de tir à l'arc se tiendra le :

Dimanche 25 février
A partir de 9 h 00 à LANMODEZ
La Salle Ty An Holl
Place du Bourg : N : 48° 50.499' ; W : 003° 06.448'

ORDRE DU JOUR :

COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT
TRESORERIE : bilan 2017 et budget prévisionnel 2018
COMMISSIONS : Arbitres - C.S.R. - Formation – Médicale - Communication.
PALMARES DES ARCHERS BRETONS
RECOMPENSES AUX SPORTIFS ET AUX BENEVOLES
PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX ARBITRES

ELECTION DES DELEGUES POUR L'ASSEMBLEE DE LA FFTA

ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANT LE COMITE REGIONAL LORS DE L'AG DE LA FFTA : Le Comité Régional doit élire ses représentants (minimum 4 représentants + un suppléant). Les candidatures doivent parvenir au secrétariat du Comité Régional avant **le 15 février 2018** pour diffusion auprès de l'ensemble des clubs (par mail ou courrier).



Les présidents de club peuvent donner une procuration à un autre archer **de leur club** afin de les représenter lors de l'assemblée générale. Un modèle de procuration dont devra être porteur l'archer est joint à la présente convocation.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un repas sera servi au tarif de 30 €/personne

Vous trouverez ci-joint un coupon d'inscription pour le repas à **retourner pour le 18 février dernier délai.**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations sportives.

Monique Salaun-Le Baut
Secrétaire

Veillez adresser votre coupon d'inscription au repas accompagné du chèque correspondant libellé à l'ordre du Comité Régional de Bretagne de tir à l'Arc :

30 € PAR PERSONNE pour le 18 février 2018

(aucune réservation ne sera prise en compte en l'absence du règlement; aucune réservation ne sera faite le jour de l'assemblée générale)

chez : [DAVID Gisèle, 3 impasse de la Sapinière 56860 Séné](#)



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC
A.G. DU 25/02/2018

MENU

Potage

Kir royal

Assiette Terre et Mer

Suprême de Pintade Forestière

Brie

Pêche Melba

Petit Dessert Surprise

Café

Vins : Bordeaux, Muscadet, Rosé.

Apéritif, boissons et café compris.

CLUB :

PARTICIPERA AU REPAS

Nombre de personnes:

30 €/PERSONNE

TOTAL :



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE
DE TIR A L'ARC



PROCURATION

(AG Comité Régional de Bretagne du 25/02/2018)

Je soussigné :

Président du club :

de

Donne procuration

à :

Pour me représenter et voter en mes lieux et place lors de l'assemblée générale du
Comité Régional de Bretagne du 25 février 2018.

Fait à :

le :/...../2018

Signature du président



**COMITE REGIONAL DE BRETAGNE
DE TIR A L'ARC**



Candidature

*Pour représenter le Comité Régional de Bretagne
lors l'AG de la FFTA le 24/03/18 à Paris*

Je soussigné

Archer du club de :

N° licence :

souhaite être candidat pour représenter le Comité Régional de Bretagne à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu à Paris le 24 mars 2018.

Fait à :

le :/...../ 2018

Signature